

Le légaliste

CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE SINEHA

Annonce n° 1505
Type Constitution de société
Parution web 13/06/2025
Parution print 13/06/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 11/06/2025, il a été constitué une SASU dénommée : **CENTRE DE SOUTIEN SCOLAIRE SINEHA**

Siège social : 29 rue Boinali Soupri 97680 TSINGONI

Capital : 100 €

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : L'organisation et la gestion de cours de soutien scolaire et d'accompagnement pédagogique ; La pratique du coaching scolaire visant à développer la motivation, la confiance en soi et l'autonomie des élèves ; L'accompagnement méthodologique et l'apprentissage de stratégies d'apprentissage autonomes ; La formation aux outils numériques éducatifs et aux intelligences artificielles pour l'apprentissage ; L'aide aux devoirs et le renforcement personnalisé en français, mathématiques et sciences ; L'organisation d'ateliers et de stages pendant les vacances scolaires ; L'accompagnement à l'orientation scolaire et professionnelle ; La mise en place de formations professionnelles, stages et accompagnements méthodologiques pour adultes, notamment en préparation aux concours ; L'organisation d'événements, de conférences et d'ateliers pédagogiques ; Toute activité de conseil et de formation liée à l'éducation et à la pédagogie ; Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Président : M ABDALLAH MOUSSA demeurant 29 rue Boinali Soupri 97680 TSINGONI élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. L'associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.